



PROCESSUS DE REMPLACEMENT DU PERMIS D'EXPLOITATION D'UN COMMERCE (PERMIS DE BASE)

Parc national de la Pointe-Pelée

Cher titulaire de permis :

Veillez trouver ci-joint votre dossier de permis d'exploitation pour l'année financière 2026-2027. Les modalités de ce permis sont identiques à celles du permis qui vous a été délivré pour l'année 2025-2026. Si vos activités commerciales n'ont pas changé, vous n'avez pas à remplir de formulaire de demande. Néanmoins, vous devez fournir tous les renseignements demandés dans la « **Liste de vérification des documents** » ci-jointe afin de valider votre permis d'exploitation.

Si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes, vous devez remplir une nouvelle « **demande de permis d'exploitation** ». Veuillez communiquer avec la personne dont les coordonnées figurent ci-dessous pour obtenir les formulaires appropriés.

- Changement de nom ou de lieu d'exploitation
- Vente ou transfert d'entreprise
- Changement de la nature de l'entreprise
- Services ou activités supplémentaires ne figurant pas sur le précédent permis

Veillez consulter la « Liste de vérification des documents » ci-jointe. Vous devez remplir, signer et renvoyer cette liste de vérification à notre bureau, accompagnée des documents requis et du règlement pour les frais correspondants. À la réception de ces renseignements, votre permis d'exploitation sera signé par le directeur du parc. Une copie vous sera renvoyée et sera à conserver dans vos dossiers. Nous vous rappelons que votre permis d'exploitation ne sera valide qu'une fois que vous aurez transmis tous les renseignements requis, payé les frais exigés et obtenu la signature du directeur du parc.

N'oubliez pas que vous devez afficher votre permis dans un endroit bien visible dans vos locaux ou sur le lieu où l'activité est exercée.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant les documents joints, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à l'adresse pelee.businesslicence@pc.gc.ca ou par téléphone au 519-322-5700 poste 3323.

Cordialement,

Lee-Ann Dueck

Agente d'élaboration de produits, Parc national de la Pointe-Pelée

Parcs Canada/Gouvernement du Canada

407, Monarch Lane, Leamington (Ontario) N8H 3V4

pelee.businesslicence@pc.gc.ca

LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS

Veillez joindre les documents applicables et cocher les cases correspondantes.

- ***Permis d'exploitation signé**
- ***Frais correspondant à chaque activité** (indiqués sur le permis joint)
- ***Attestation d'assurance** – assurance responsabilité civile d'un montant minimal de 2 000 000 \$ par sinistre, désignant « **Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada** » à titre d'assuré additionnel.

***Indique que les documents *obligatoires* à joindre à votre demande. Si vous ne fournissez pas ces renseignements, votre demande sera considérée comme incomplète.**

PAR LA PRÉSENTE, JE DÉCLARE ET CONFIRME que mon entreprise exerce ses activités selon les mêmes modalités que celles précédemment approuvées, que je me conformerai aux modalités dudit permis d'exploitation, et que je, soussigné(e), _____, m'engage en tout temps à indemniser et à dégager de toute responsabilité le CANADA, ses successeurs et ayants droit à l'égard de toute action, poursuite, demande de dommages-intérêts, perte, charge, dépense, réclamation ou demande de quelque nature que ce soit (y compris les frais juridiques nécessaires) qui pourraient être intentées ou présentées contre le CANADA, ou que le CANADA pourrait subir, payer ou engager à la demande d'un tiers, découlant du présent permis ou s'y rattachant, ou de toute activité exercée ou maintenue en vertu de celui-ci, ou encore découlant de l'utilisation et de l'occupation des terres de la Couronne par les personnes susmentionnées.

Signature du titulaire de permis :

Date :

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada s'engage à respecter votre vie privée. Tous les renseignements personnels créés, détenus ou recueillis par l'Agence Parcs Canada sont protégés par la [Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels](#). Cela signifie que vous serez informé de la raison pour laquelle ces renseignements sont recueillis et de la manière dont vous pouvez exercer votre droit d'accès à ces renseignements. Le cas échéant, votre consentement vous sera demandé.

<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels.html>

Réservé à l'usage du bureau

Date de réception de la demande et de la documentation par le parc

MODE DE PAIEMENT

Type de permis :

- Photographie**
- Guide**

Frais : 71,25 \$

Les paiements peuvent être effectués par les moyens suivants :

- Visa**
- MasterCard**
- American Express**

Les paiements peuvent être effectués :

- en personne** pendant les heures normales de bureau, de 9 h à 17 h



par téléphone si vous payez par carte de crédit pendant les heures normales de bureau au 519-322-4911.